

Si-devant "LE VRAI CANARD"

CONDITIONS :

ABONNEMENT.

UN AN..... 50 C.
SIX MOIS..... 25 C.
LE NUMERO..... 1 C.
Strictement payable d'avance.

Le Grognard se vend 8 centimes la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois. 10 par cent de commission accordé aux agents pour les abonnements qu'ils nous feront parvenir. Les frais de port sont à la charge de l'Éditeur.

H. BERTHELOT

Bureau : 23, 25 Rue Ste-Thérèse
En face de l'Hôtel du Canada
Boîte 2144 P. O. Montréal

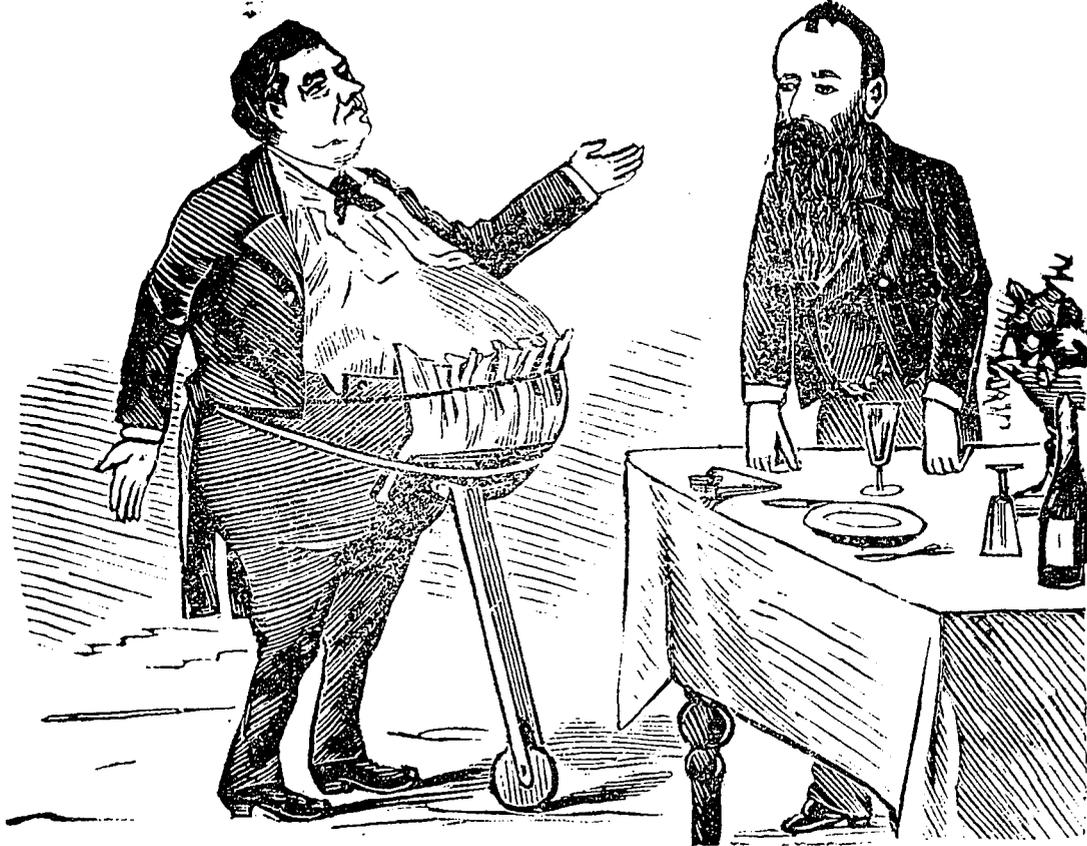
FEUILLETON DU "GROGNARD"

MADAME PANTALON

VII

LES ESCAPADES DE CHOU-CHOU.

—Rura avis !
—Ah ! ma bonne amie, je suis poète, mais je n'ai jamais cultivé le latin ; je regarde cette langue morte comme une amplification de langage fort inutile pour les femmes de lettres...
—Allez toujours !
—Je disais donc que mon mari n'est pas un aigle, mais je ne croyais pas que c'était une buse. Eh bien, il l'est... c'est une buse de la plus forte espèce ! Vous savez que je viens de terminer un poème sur la différence qu'il y a entre un homme et une levrette... Et, comme vous le pensez bien, tous les avantages sont du côté de la levrette. C'est gentil, c'est parfumé ; j'ai soigné cela, j'y ai mis tout mon cœur... J'ose croire que c'est parfaitement réussi ; du reste, vous en jugerez ; je vous le lirai un de ces soirs... demain, peut-être...
—Allez toujours !...
—J'ai la bonté de vouloir don-



A QUEBEC.

Mousseau.—Ecoute, Taillon, je ne puis plus assister à tes réceptions présidentielles. Vois où j'en suis rendu.
Taillon.—C'est ça, mon homme, ça va comme sur des roulettes.

ner à M. Etoilé les prémices de ce morceau... Je lui fais lecture de mon poème... Je n'étais encore qu'à la moitié, lorsque ce Welche... ce Hottentot se lève en me disant : "Mais c'est stupide, ce que vous me lisez là !... Merci, j'en ai assez !..." et il est parti.
—Ce n'est pas poli !
—C'est-à-dire que c'est de la dernière impertinence. Je ne puis pas vivre avec un homme qui ne comprend pas la poésie... J'ai prévenu M. Etoilé que je le quitterais.
—Y êtes-vous bien résolue ?
—Oh ! tout à fait !
—Très-bien, nous partirons ensemble ; nous fonderons la tribu des indépendantes.
—Ah ! bravo ! bravissimo... les indépendantes ! Ce nom est superbe ! cela sent le roman, le mélodrame... On fera une pièce sur

nous !... Je crois qu'il y a eu autrefois un drame qui obtint un immense succès et qui était intitulé : *Robert, chef de brigands* ; mais c'était au temps de la première république ; nous ne pouvons pas avoir vu cela, ni l'une ni l'autre. Je suis fort étonnée que cette pièce n'ait pas été reprise de nos jours. J'ai la brochure, qui est fort rare.
—Dites-moi, s'il vous plaît chère dame, quels rapports vous trouvez entre nous et votre *Robert, chef de brigands* ?
—C'est que ce Robert ne se croyait pas chef de brigands ; il appelait ses hommes des *indépendants* ! C'étaient des redresseurs de torts, des espèces de franc-juges.
—Dites donc tout de suite des illuminés.
—Ah ! illuminés, voilà encore

un joli nom !... Si, au lieu d'indépendantes, nous nous nommions : les illuminés ! Qu'en pensez-vous ? Cela me plairait beaucoup de pouvoir dire : Je suis illuminée !
—Non, cela prêterait à la plaisanterie ; ces messieurs seraient capables de nous chanter : *Des lampions ! des lampions !*... Croyez-moi, il faut nous contenter d'être indépendantes...
Après madame Etoilé arrive madame Bouchetrou, qui est furieuse, parce que son mari ne veut pas porter un petit manteau de Crispin et prétend se faire habiller à la dernière mode.
—Il devient donc coquet ? demande Cézarine...
—D'une coquetterie outrée... Vous savez combien il est grêlé ?
—Oh ! oui !
—Eh bien, croiriez-vous que monsieur veut aujourd'hui se faire

vacciner ?
—Ah ! mon Dieu ! et pourquoi faire ?
—Il y a des personnes qui lui ont dit que, s'il avait la petite vérole une seconde fois, cela ferait disparaître la première grêle.
—Et il croit cela ?
—Oui, mesdames, et il va se faire vacciner et s'habiller en gamin. Je lui ai dit : "Bouchetrou, si vous faites tout cela, je vous abandonne." Savez-vous ce qu'il m'a répondu ?... Ça m'est bien égal !"
—Ah ! de la part d'un homme grêlé, c'est bien malhonnête !...
L'énorme madame Dutonneau ne tarde pas à venir mêler ses doléances à celles de ses amies. Elle entre essoufflée, suffoquée ; elle se laisse aller sur une chaise qu'elle fait craquer sous le poids de sa rotundité ; elle est quelque temps avant de pouvoir parler... Cézarine lui apporte un verre d'eau qu'elle boit d'un trait.
Enfin elle peut s'exprimer :
—Madame, mon mari est un monstre ! un scélérat, un infâme !
Après madame Dutonneau, c'est madame Vospuce, madame Grasouillet et bien d'autres encore qui partagent les idées de Cézarine, veulent s'affranchir de toute obéissance aux volontés de leurs maris et remplir dans le monde les mêmes emplois et professions que les hommes.
Madame Boulard se mêle au conciliabule des indépendantes ; depuis qu'on valsant elle a perdu son chignon, elle prétend que tous les hommes doivent avoir la tête rasée et ne porter qu'une petite natte comme les Chinois.
Enfin, la veuve Flambarde n'est pas une des moins ardentes à demander une réforme dans les habitudes de la société, où elle prétend que la femme doit commander, tenir la caisse et faire les lois.
VIII
GRANDE RÉOLUTION.
Lorsque madame Pantalon est certaine d'avoir un grand nombre d'aliées, elles les rassemble et

leur dit :
—Etes-vous bien décidées à me seconder, à travailler avec moi à l'émancipation de la femme, à la placer enfin au même niveau que l'homme... en attendant que nous nous mettions au-dessus ?

Toutes les dames répondent avec un accord bien rare :

—Oui, oui, nous sommes décidées.

—Me reconnaissez-vous pour chef de cette entreprise ?

—Parfaitement !

—Vous m'obéirez comme tel ?

—Cela va sans dire.

—Vous le jurez ?...

—Est-ce bien nécessaire de jurer ?

—Dame !... pas trop ! car j'ai remarqué que dans le monde le serment n'engageait à rien.

—Alors ne jurons pas.

—C'est bien plus sûr... vous n'êtes liées que par votre volonté, ça vaut mieux qu'un serment.

—Voilà déjà une réforme ! s'écrie la veuve Flambarde, nous décidons qu'à l'avenir, en affaires comme en toute autre chose, on ne jurera plus !...

—C'est entendu, mesdames ; écoutez-moi bien.

—Nous ne sommes qu'oreilles !

—Faites vos préparatifs comme pour un grand voyage ; emportez toutes vos toilettes, tous vos bijoux... emportez de l'argent, si vous en avez, celles qui n'en auront pas s'en passeront ; je vous mènerai dans un endroit où vous n'aurez jamais besoin d'en dépenser.

—Quel est donc ce fortuné séjour.

—Eh parbleu ! c'est à Brétigny, dans le château de mon oncle le capitaine.

—Et il voudra bien nous recevoir... nous héberger toutes ?

—Il en sera enchanté. Je lui ai écrit pour lui faire part de mes intentions, de mes propos ; voici ce que M. de Vabeaupont m'a répondu... Vous écoutez, n'est-ce pas ?

—Nous ne faisons que cela...

—C'est que je vois, là-bas, madame Vespuce qui cause avec madame Grassouillet... Quand je parle, je ne veux pas qu'on cause !

—Mon Dieu, chère dame, dit madame Vespuce, je demandais seulement à madame Grassouillet si elle savait où est situé Brétigny...

—Et j'ai répondu à madame que je ne savais pas plus qu'elle...

—Mesdames, c'est à moi que vous auriez dû demander cela, je vous aurais répondu que Brétigny est en Picardie, à quelques lieues de Noyon.

—Et Noyon est loin de Paris ?

A Continuer.

—Maladroit ! butor ! vous m'avez renversé votre onier sur mon pantalon ! un pantalon de trente francs !

—Voilà vos trente francs ! le pantalon est à moi ! livrez-le tout de suite !

LE GROGNARD

MONTREAL, 3 Mars 1883.

A NOS ABONNÉS.

Nous avons expédié cette semaine les comptes de tous nos agents et bonnés retardataires.

Nos agents doivent payé tout les mois.

L'abonnement est payable d'avance et nous n'entendons pas babiner sur ce sujet.

Les personnes qui ne solderont pas leurs comptes dans la huitaine seront rayées de notre liste.

Nous acceptons les timbres-postes canadiens en paiement de souscription, mais les timbres de Etats-Unis subissent un escompte de 10 pour cent.

CHRONIQUE.

Il y a longtemps que Baptiste se laissait piler sur les pieds par John Bull. Il a fini par se fâcher et aujourd'hui il a le dessus.

Dans le conseil de ville l'élément canadien-français n'était pas représenté dans une juste proportion. Il avait droit à deux sièges de plus qu'il n'en avait les dernières élections municipales. Il a réussi à remporter une victoire dans le quartier centre et il a actuellement la majorité dans le conseil.

Nos lecteurs se rappellent la manière inique dont ils ont été traités dans le comité des chemins. Lorsqu'il a été question des dernières nominations dans ce département important les échevins Grenier, Lauront, Jeannotte et Robert ont déclaré que l'injustice qu'on faisait à leurs compatriotes ne resterait pas impunie. Ils ont tenu parole et l'expiation a été cruelle pour messieurs les Anglais. Ils ont bu le calice jusqu'à la lie.

A l'avenir ils fileront plus doux s'ils ne veulent pas tomber de fièvre en chaud mal.

Attention à la formation des nouveaux comités civiques. C'est là que nous allons en découdre.

Il y a actuellement de Québec un bill qui nous ne pouvons qu'appeler un plan de nègre. Le projet de loi est à l'effet d'autoriser la fondation d'une loterie où les porteurs des billets heureux auront le droit de faire un voyage à Paris, toutes leurs dépenses étant payées, frais de voyage, d'hôtel de théâtre et de restaurant.

Pour la somme de 25 cents n'importe qui pourra acheter un billet de cette loterie.

Le bill une fois adopté par les Chambres il reste à s'avoir comment le public se laissera prendre aux gluaux de la loterie.

Nous croyons qu'il y a une lacune importante dans le projet de loi on a oublié d'y insérer une clause en faveur du beau-sexe. L'idée de voir des hommes mariés s'embarquer seuls pour un voyage aussi long et aussi dangereux que celui de Paris, nous repugne

énormément. Le législateur ignore le droit des femmes et le *Grognard* les revendique pour elles. Il est d'opinion que le bill devra contenir une clause obligeant les organisateurs de la loterie à émettre un certain nombre de billets doubles, bons pour un monsieur et sa dame. Sans cela, le projet de loterie de M. Faucher sera un four complet.

Voyons, M. Faucher, un bon mouvement ; les femmes ne vous ont jamais maltraité, rendez leur justice en amendant votre bill tel que nous vous le suggérons.

Le mot de la fin.

Les journaux ont annoncé la semaine dernière que l'Église Notre Dame allait être dotée de la plus belle chaire de l'Amérique. La construction et la sculpture de la chaire ont été confiées à un de nos meilleurs artistes, M. Hébert.

Un loustic causait avec un ami à propos de cette chaire et il lui disait :

—Il y a une chose étrange dans la manière dont le contrat a été donné.

—Comment ça ?

—Il paraît que les marguilliers n'ont pas voulu recevoir les soumissions des célibataires qui étaient mis hors du concours. Les gens mariés seuls pouvaient envoyer des soumissions.

—Pourquoi ça ?

—Prbbleu, c'est bien simple le commandement est là : L'œuvre de chair ne désireras. Qu'en mariage seulement.

LE CHAPEAU D'UN HUISSIER.

Ce n'est un mystère pour personne qu'un certain nombre de nos avocats sont loin de remaier l'argent à la pelle, et l'on sait que plusieurs ont eu le désagrément de voir leurs meubles saisis.

C'est ainsi que, samedi dernier, l'un d'eux se présentait pour saisir chez M. X..., avocat de la rue.....

Nous ne voulons pas jouer à celui-ci, qui est un excellent garçon, plein de gaieté et de rondeur, malgré le triste état de ses finances, le mauvais tour de le désigner, même par une initiale. Quand à l'huissier, comme ces gens-là sont généralement processifs à l'excès, nous nous contenterons de dire que celui dont il s'agit possède un des plus importants bureaux de la ville. Ajoutons qu'il est bien connu dans toute la corporation dont il fait partie par l'extrême négligé de sa mise.

Donc, samedi dernier, maître Z..., escorté de son recors, sonnait à la porte de l'avocat. Celui-ci le reçut avec le sourire le plus aimable, le plaignit sincèrement du triste métier qu'il faisait, lui promit de s'occuper de la grosse question des frais de procédure, et finalement l'installa tout ahuri devant son bureau. Jamais maître

Z... n'avait vu un débiteur si poli.

Il n'en commença pas moins son opération, et se mit à saisir tout ce qu'il y avait autour de lui. Il était si actionné à sa besogne qu'il ne s'aperçut pas que M. X... lui avait pris son chapeau et l'avait emporté dans la pièce voisine.

N'allez pas croire surtout que l'homme de loi eût la coupable intention de détériorer le couvre-chef.

Outre que cela eût pu lui coûter cher, il eût considéré comme une lâcheté véritable de maltraiter un pauvre vieux chapeau, déjà tout rougi, hérissé comme un sanglier, et affligé de rigoles que la pluie avait creusées par devant et par derrière.

Loin de lui nuire, il commença par cracher dessus, pour le faire reluire. Il le frotta ensuite avec un morceau de flanelle ; après quoi, il le brossa solidement, et, au moyen de ses pincettes qu'il avait fait chauffer, il remit les bords consternés à peu près d'aplomb. Enfin, rentrant dans son cabinet où l'huissier continuait la saisie, il accrocha sournoisement, et sans être vu, le chapeau à une patère.

—Item, disait l'huissier, de cette voix spéciale que vous connaissez, un pardessus d'hiver doublé de soie ; item, une canne à pomme d'ivoire ; item, un chapeau de castor.

C'était son propre chapeau que le malheureux huissier, ne le reconnaissant pas, venait de saisir ainsi !

Un quart d'heure après, il avait terminé, et laissait gracieusement au frère de M. X... un double de l'acte qui le nommait gardien des objets saisis.

Puis, d'un air légèrement inquiet, il se mit à chercher son couvre-chef.

—Le voici, dit complaisamment l'avocat, en le lui montrant suspendu à la patère... Je l'ai un peu brossé et j'ai peigné les poils, parce qu'il était si sale qu'il m'a fait de la poine !

L'huissier, tout interloqué, étendit la main, en balbutiant un remerciement confus ; mais le débiteur se mit vivement entre le chapeau et lui :

—Bas les pattes ! dit-il, ce chapeau est saisi ; vous avez nommé mon frère gardien, et je vous défends d'y toucher !

—Mais c'est absurde ! s'écria l'huissier cramois de colère.

—C'est comme ça !... Si vous voulez le ravoir, faites faire une opposition de vos confrères... Ça vous coûtera \$5 ou \$6, je connais le tarif !... Et, maintenant que vous n'avez plus rien à faire ici, filez, ou gare les coups.

Maître Z... essaya, une dernière fois, de protester... de dire qu'il faisait froid. La partie saisie répondit fièrement qu'elle le savait et regarda l'huissier et son recors d'un air si terrible qu'ils s'en allèrent en trébuchant comme des gens gris. La stupéfaction produisit quelquefois de ces effets-là.

L'histoire fait déjà le tour du du barreau, et vous jugez si on rit de l'aventure de maître Z..., qui a dû acheter un chapeau d'occasion !

ETRANGE VISION

On sait que le général Montauban qui a commandé l'expédition de Chine en 1860 avait pris part à presque toutes les campagnes d'Algérie. C'est à lui que se rendit Abd-el-Kader, cerné par les habiles manœuvres du général Lamoricière, et plus tard il commanda pendant plusieurs années la province d'Oran. Peu de temps après avoir pris possession de ce poste important, il reçut de la famille de Géroaux la demande de faire faire des recherches minutieuses sur les circonstances dans lesquelles le capitaine de Géroaux avait succombé et sur ce qu'on avait pu connaître du sort des blessés ou des cadavres tombés ce jour là entre les mains des Arabes. Le général dut répondre qu'aucun renseignement détaillé n'avait pu être recueilli sur les victimes de ces triste journées, mais que plusieurs des survivants avaient vu tomber le capitaine, et que depuis lors des échanges avec les tribus ayant délivré tous les Français prisonniers, il n'y avait plus à espérer qu'aucun des combattants de Djemma Gazout reparût jamais et pût donner de nouveaux détails sur ses compagnons.

Cette réponse ne satisfit point la famille, qui insista pour que de nouveaux efforts fussent faits, et afin d'y intéresser le général on lui envoya le récit suivant.

Le capitaine de Géroaux avait une sœur, jeune fille d'une grande sensibilité et qui l'affectionnait extrêmement. Un jour se trouvant avec ses parents, elle fut saisie subitement d'une émotion extraordinaire et s'écria qu'elle voyait son frère entouré d'Arabes qui l'attaquaient et le frappaient. Elle s'évanouit, et quelques jours après on apprit le combat où Géroaux avait succombé, et la famille remarqua qu'il avait eu lieu le jour même où la jeune fille en avait eu en quelque sorte la vision. Plusieurs années s'étaient passées sans incident nouveau, lorsqu'une fois encore Mlle de Géroaux qui ne cessait de penser à son frère, crut un jour qu'elle le voyait devant elle. Il était vêtu en Arabe de vêtements déchirés et travaillait la terre. Cette hallucination se répéta à divers intervalles, et la famille qui ne la considéra que comme un effet d'une imagination très exaltée, finit par s'en émouvoir. Enfin un jour Mlle de Géroaux s'écria encore tout émue qu'elle voyait son frère vêtu d'une robe et d'un turban blanc chantant en psalmodiant des paroles arabes. Elle supplia ses parents de la croire et de faire chercher dans toutes les tribus arabes si son frère ne pouvait être retrouvé, c'est alors qu'on s'était décidé à faire faire par l'intermédiaire des autorités françaises les recherches demandées.

Le général Montauban se rendit à cette émouvante et singulière requête. La plupart des tristes de la province étant à cette époque en paix avec la France, il fut possible de la transmettre aux différents chefs; et on s'adressa également aux marchands de l'intérieur qui venaient à Oran et étaient en commerce avec les Marocains de la frontière. Au bout d'un certain temps on obtint par ces derniers l'avis qu'un Français retenu prisonnier dans un village de la frontière marocaine était son depuis quelques années, et s'étant fait Musulman était employé au service d'une mosquée. Ce renseignement ayant passé par plusieurs bouches était peu précis, et le général promit une récompense dans le cas où on le confirmerait d'une façon certaine et surtout si on pouvait lui ramener le prisonnier en question.

Mais à cette époque le général Montauban fut déplacé et ne put poursuivre cette affaire. Mais les renseignements parvenus ultérieurement à son successeur apprirent que le prisonnier français en question était mort lorsque les mêmes marchands qui avaient signalé son existence étaient venus prendre de nouvelles informations; qu'ils avait seulement rapporté à Oran une feuille de papier trouvée dans les effets du défunt, sur laquelle étaient tracées quelques lignes en lettres françaises permettant de supposer qu'en réalité c'étaient bien le capitaine de Géréaux qu'on avait retrouvé.

THE AGENTS' HERALD.

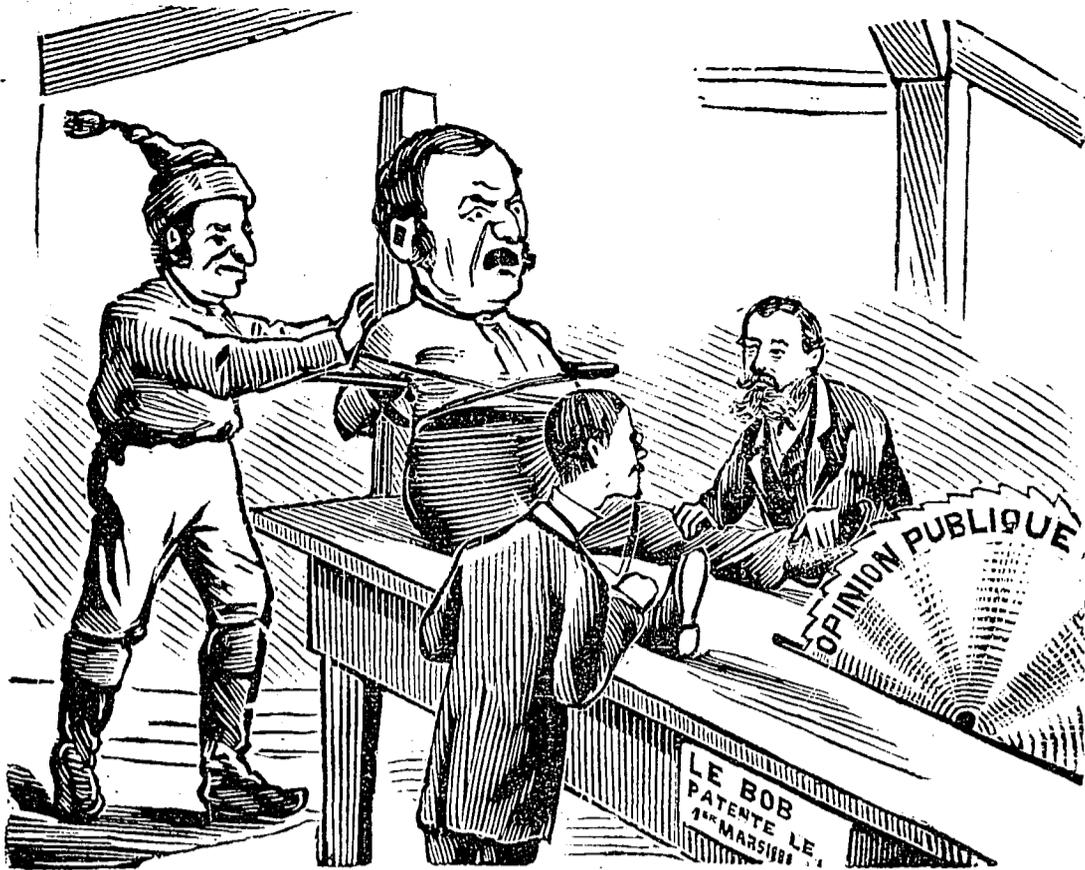
Nous avons reçu une copie du Agents' Herald de Philadelphie publié par M. L. Lum Smith. C'est une excellente publication. Elle met le public en garde contre les coquins qui publient des annonces à sensation pour leurrer les lecteurs crédules et leur escamoter leur argent en leur offrant à vil prix des bijoux, des inventions nouvelles etc. Ce journal public tous les mois une liste des annonces frauduleuses qui paraissent dans les journaux du Canada et des Etats-Unis.

THEATRE ROYAL.

Le Théâtre Royal a attiré une foule nombreuse lundi mardi et mercredi dernier pour les représentations de la Compagnie de Menestrels de Leavitt. Le public y a applaudi des acteurs et des chanteurs d'un talent de premier ordre. Les chansons et les pièces, chose étrange, étaient tout à fait originales. Espérons que ce populaire lieu d'amusement ouvrira ses portes sous peu avec d'autres compagnies d'élite.

BADINAGES.

—Docteur vous mangez du foie gras et vous m'avez dit l'autre



LE BOB.

Le Grognard, assisté par J.-L. Beaudry et Thibaudeau, sont en train de passer Bulmer au bob.

jour :

« J'ai l'estomac dans le même état que le vôtre, dont je connais votre cas. — Si vous voulez vous guérir, ne mangez pas de foie gras. »
— C'est vrai, je vous ai dit tout ça, mais... moi je ne veux pas me guérir.

Un monsieur, dont la réputation n'est pas très pure, habite maintenant la campagne, où il vit d'une fortune amassée honnêtement... ou autrement.

Quand il rentre chez lui, le soir, il porte toujours un vigoureux gourdin.

— Pourquoi cette précaution ? demandait on. Les routes sont sûres !

— Oh ! répond un de ses amis, ce n'est pas à lui qu'il faut raconter que la police est bien faite !

Dans le faubourg Montmartre. Il est midi, on voit descendre vers le boulevard un fiacre dont les chevaux vont à droite, à gauche, comme s'ils étaient livrés à eux-mêmes.

Aussi le fiacre accroche-t-il toutes les autres voitures, renvoyé par les choes comme une toupie hollandaise.

Un sergent de ville met fin à cette descente incorrecte ; il arrête les chevaux et, hélant le cocher :

— Ah ça ! vous êtes donc gris ?

— Gris !... pour deux verres de vin quo...

— Assez ! interrompt le sergent de ville.

Puis s'adressant à un individu assis à côté du cocher :

— Qu'est-ce que vous faites-là, vous ?

— J'apprends à conduire !

On parlait d'un politicien qui, depuis quarante ans, s'est livré à de nombreuses palinodies.

— C'est bien singulier, disait M. A..., quelque gouvernement qu'on attaque devant lui, il le défend toujours.

— Cela ne prouve qu'une chose, répondit M. B..., c'est qu'il tient à toutes ses opinions !

Le ministre de la guerre d'un pays étranger a passé un marché important avec le fabricant d'une nouvelle conserve alimentaire, un certain saucisson, dit saucisson militaire, dont les troupes doivent se lécher la barbe.

Au moment des grandes manœuvres, on amène devant le général en chef, entouré de son état-major, un jeune soldat accusé d'insubordination.

— Qu'a-t-il fait ? demande sévèrement le chef.

— Au moment de la distribution du saucisson militaire, il a jeté sa part avec dégoût.

— Reconnaissez-vous les faits dont on vous accuse ? continue le général.

— Oui, mon supérieur, j'ai refusé de manger le saucisson parce que je suis ce qu'il y a dedans ; c'est papa qui le fabrique !

Un jeune homme bien mis, trop bien mis peut-être, rencontre un ancien camarade, et va à lui.

— Tu me montres un peu de fraîcheur. Qu'est-ce que je t'ai fait ?

L'ancien camarade répond d'un ton embarrassé :

— Mon Dieu... c'est bien difficile à dire ; mais puisque tu le demandes, j'aime autant être franc. On a dit de toi certaines choses... Entre nous, on dit que tu pourrais t'appeler Alphonse.

Le jeune homme sourit fièrement :

— Alphonse ? Eh bien, après ? On sait que je n'ai pas de fortune, et que je ne suis pas un garçon à vivre d'expédients.

M. G... emmène sa femme au Salon ; il rencontre sa belle mère, ex-marchande de drogueries en gros, qui demande à sa fille où elle va.

— Je vais voir de la peinture, maman.

— Prends bien garde à la couleur, ma fille.

La femme d'un riche brasseur retiré des affaires donnait audition il y a deux jours, à un candidat valet de pied. Ce garçon produisait les certificats les plus flatteurs, et on appelait, si l'on voulait, à l'opinion de son dernier maître, le vicomte de S... Arriva la question des gages.

— Ce sera 1,800 francs, et tout fourni, dit le valet de pied.

— 1,800 francs !... Vous n'aviez certes pas cela chez le vicomte de S... !

— C'est vrai, je n'avais que 750 francs, mais j'étais dans mon monde !

UN VOYAGE A NEW-YORK.

M. Cyprien Robert, le populaire chapelier du coin des rues St. Laurent et Vitré, est de retour de New-York où il a passé huit jours dans l'intérêt de son commerce. Il est revenu avec le plus beau stock de feutres qu'il a été possible de trouver dans la métropole américaine. Ces feutres sont dans le style du printemps de 1883. La variété en est infinie et les prix sont des plus modérés.

POUR LE CAREME.

Charles Mounier ne néglige jamais une occasion d'être agréable à ses pratiques. Il a fait des arrangements pour tenir constamment pendant le carême un assortiment des plus complets de poissons frais, fumés et salés. Petites morues de Québec. Son étal sera toujours garni des meilleurs viandes inspectées aux abattoirs, légumes fruits, épicerie. On trouve tout chez C. Mounier coin de la rue Craig et de la Cote St. Lambert.

RESTAURANT.

LE TERRAPIN
TENU PAR
JBTE. EMOND.

Le voyageur et le public trouveront, à toute heure, un très bon lunch pour 15 cts., Les meilleures champagnes, liqueurs, cognac, vins de table de plus, sans charge extra, une grande voute à l'épreuve du feu sera mise à la disposition des clients pour les paquets papiers importants, etc., le tout sur la responsabilité de M. Emond.

No. 5 rue Ste. Thérèse.
Entre les Rue St. Gabriel et St. Vincent.

RESTAURANT ALICE

J. A. RENAUD, PROP.
COIN DES RUES STE. CATHERINE ET ST. DOMINIQUE

M. Renaud ayant fait l'acquisition du restaurant de M. Lavigne invite respectueusement ses amis et le public en général à faire une visite à son établissement qu'il vient de remettre à neuf. On y trouvera toujours des Vins de premier choix et de tous les pays, des cigares des meilleures manufactures étrangères et domestiques.

Repas à toute heure et servis à la carte.

Entrée de la salle à manger, No. 179 rue St. Dominique. 3 Fev.

LA LOI DES LICENCES.

Sir John A McDonald a décidé de refondre complètement la loi des licences. D'après une des dispositions du nouveau bill nul n'aura le droit d'ouvrir un restaurant de première classe à moins qu'il ne prouve qu'il achète son stock de cigares chez A. Nathan, No. 71 rue St. Lauront, la où les cigares importés se vendent au prix du gros. A vendre au prix coutant un lot considérable de pots à tabac artistiques.

— Chère madame, j'ai bien pris part à votre chagrin... La porte d'un mari comme le vôtre...

— Oui, alloz, il était bon, très bon, trop bon... Et puis, voyez-vous, un tel malheur est toujours grand, car on sait qui on perd, et on ne sait pas qui on retrouvera !

BADINAGES.

Le comble de l'art pour un oculiste :

« Opérer de la cataracte un œil de perdrix. »

Pour un dentiste :

« Remettre des dents à un peigne. »

Echo de Breda-Street :

—Comment, Léa, tu te sers de plumes d'acier?... Moi, je n'ai jamais pu écrire qu'avec des plumes d'oie!...

—Hé! ma chère, toutes les femmes ne sont pas disposées à plumer leurs amants!...

Une bien jolie coquille dans le rapport boniment de la gérance d'une société récemment fondée pour l'exploitation des Mines d'or et surtout des mines... d'imbéciles :

« La prospérité de la Société est assurée par la découverte de nouveaux filous. »

Filons pour filous, n'est-ce pas exquis ?

Mlle C. F... invitée à coucher une pensée profonde sur un album, prend la plume et trace ces mots avec enthousiasme :

« Pourquoi deux mots si différents commencent-ils par la même lettre : aimer... et air ? »

C'était à l'hôpital militaire de X... Le médecin-major fait sa visite, accompagné de son aide-major, des engagés conditionnels, des infirmiers ; il arrive devant le lit d'un malade nouveau :

—Qu'est-ce encore c'est-là ? Un feignant... N'aurait mieux fait l'coller au bloc...

Le malade est très pâle, il explique tant bien que mal ses souffrances.

—N. de D., s'écrie le major, encore une fièvre typhoïde... Ah ça ! ils le font donc exprès ! C'est le dixième, dans ce lit-là...

Puis il ajoute, se retournant vers l'infirmier chargé des prescriptions :

—Les neuf autres sont morts... Marquez, pour c'est-là... même traitement.

Doux voisins se disputent devant leur porte, et les badauds s'attroupent. Tout à coup, l'un d'eux, voulant avoir raison devant la foule, s'écrie avec émotion :

—Oui, c'est un ingrat!... Après tous les services que je lui ai rendus!

—Quels services ? demande un curieux.

—Je lui ai donné plus d'une fois la monnaie de cent francs!

Le ministre des finances a reçu tout dernièrement une demande d'emploi apostillée de la sorte par un député, nous ne dirons pas de

quelle nuance :

« Je recommande à Votre Excellence le nommé Martin (Jacques-Vincent), qui est tout à fait digne de votre bienveillance. C'est un père de famille, ancien militaire, qui n'a pour vivre que la pension de sa croix... Et encore, je ne suis pas bien certain qu'il soit décoré. »

A la sortie du Théâtre Français :

—Quelle œuvre ! quelle passion ! quel souffle de poésie et de grandeur dans cette vieille Espagnole !

—Ah mon cher, *Hernani* ou *Honneur castillan* !

—Mais ne trouvez-vous pas, comme moi, qu'il y a un peu trop de cadavres, à la fin, sur les dalles les du palais ?

—Alors, mettons : *Hernani* ou *LA MORUE espagnole* !

Nous avons vu l'autre jour, chez une demoiselle anglaise, une chaussette de fil blanc, soigneusement encadrée comme une relique :

—Il y a trois ans qu'elle est là, dit-elle ; je l'ai tricotee pour mon fiancé, qui, au moment où je l'achevais a été envoyé dans l'armée des Indes.

—Et pourquoi n'avoir pas achevé la paire ?

—Parce qu'un boulet peut lui enlever une jambe, ce qui rendrait la seconde inutile. Je la ferai quand il sera revenu !

—La seule chose qui excuse la poignée de main, c'est sa banalité. Si l'on pouvait un seul instant être supposé avoir donné avec intention le tiers des poignées de main qu'on distribue, on serait tout jamais déshonoré.

Entre boulevardiers :

—Tu te plains de tes poumons!... Moi aussi, j'ai eu la poitrine malade... Et sais-tu ce qui m'a guéri?... Six mois passés dans une étable, au milieu d'un tas de ruminants!...

—Je comprends ça, mon cher... Le calme, la vie de famille, il n'y a pas de meilleur régime!...

Premier Monsieur, admirant un très-beau groupe en marbre. —Que c'est beau ! C'est du Houdon.

Deuxième Monsieur, d'un air connaisseur et frappant sur le marbre avec son index recourbé, en prêtant l'oreille. — En effet, c'est du Houdon.

La scène se passe dans un théâtre où se joue une férie... Une fée est entourée de figurantes à rôles muets, sauf une qui, à un moment donné, doit s'écrier : « Ah ! que je suis bête ! »

Quelques minutes avant le lever du rideau, une des comparses

condamnées au silence l'aborde d'un air embarrassé et finit par lui dire d'un ton suppliant :

—Veux-tu me rendre un de ces services qu'on n'oublie pas... Prête-moi ta réplique, ce soir !

Pourquoi ?

—J'ai quelqu'un dans la salle !

A propos de la question de l'expulsion des princes de France.

—En somme, que reproche-t-on aux princes ? De donner quelques dîners, de recevoir leurs amis...

—Rien autre, en effet... ce sont des accusés... de réception !...

Bizarries de la langue française :

Premier notaire.—Cher confrère, passez-moi votre minute.

Deuxième notaire. — Dans un seconde, cher confrère.

A l'un des guichets de la gare Saint-Lazare, un voyageur, sa valise à la main, se dispute avec une buraliste...

—Je vous dis, madame, que ce n'est pas mon compte... Tenez, vous ne connaissez pas votre métier!...

—Ah voilà que est fort!... s'écrie la buraliste indignée... Sachez, monsieur, que j'ai quinze ans de services et que je suis à cheval sur les tickets!...

M. Prudhomme, qui s'est fait démocrate pour sauvegarder ses onze mille livres de rentes, accepte la présidence d'un repas politique, et, pressé par les invités de faire un discours, il se recueille quelque temps et commence enfin par ces mots :

« L'usage des repas remonte à la plus haute antiquité... »

Un monsieur, auquel ses moyens ne permettent pas les grands tailleurs, entre dans un magasin de confection.

Là, un négociant dépourvu de conscience s'efforce de lui faire acheter, comme neuf, un paletot dont la doublure, à certains indices, dénote un usage antérieur prolongé.

—Mais, s'écrie-t-il, ce vêtement a été porté deux ans au moins !

Le négociant ne se déconcerte pas.

—Eh bien, monsieur, je puis vous le garantir solide !

Les *Débats* racontent une plaisante histoire qui s'est passée en Angleterre.

On sait que dans les « maisons de force » d'Angleterre, où l'on renferme les vagabonds et les mendiants se trouvent des « tread-mill » ou moulins de discipline. Ce sont de grands cylindres creux dans lesquels on introduit ceux des prisonniers qui ont commis quelque méfait, où ils sont obligés de jouer, sans aucun résultat utile, le rôle d'un écureuil.

Dernièrement, un juge, le baron

Platt, se sentit pris du désir de voir de près une prison de force de la métropole.

N'ayant jamais vu fonctionner ces fameux moulins auxquels il avait envoyé cependant tant de victimes, lord Platt voulut, dans un but philanthropique, se donner une idée du supplice.

Il monta sur le moulin et pria le gardien de mettre la machine en mouvement. On sait que le condamné est obligé de gravir les échelons d'une roue qui tourne, l'immobilité n'est pas possible. Chaque fois qu'un degré se présente, il faut le gravir ; ce supplice est d'autant plus raffiné que le condamné ne monte ni ne descend qu'il reste toujours suspendu à la même hauteur.

Au bout d'une minute de ce travail fatigant, lord Platt cria au gardien d'arrêter.

—Excusez-moi, monsieur, lui dit le gardien, mais vous ne pouvez pas descendre. Le moulin ne s'arrêtera que dans vingt minutes. J'ai monté la machine pour le plus court espace de temps possible.

Vous vous figurez la grimace que faisait le baron Platt sur le moulin maudit ! Il suait à grosses gouttes et postait avec rage contre le gardien.

Durant vingt minutes, il resta cloué à la même place, levant tantôt la jambe gauche, tantôt la jambe droite, l'infamale machine se dérobait sous lui deux fois par seconde, et l'on doit s'imaginer que cette gymnastique effrénée dut rudement secouer le malheureux juge.

En police correctionnelle :

—Prévenu, quels sont vos moyens d'existence ?

—Tronte-deux dents solides, mon président, un bon estomac et un appétit de première classe!...

JOHN RASCO, PÈRE.

Annonce à ces amis et au public en général, qu'il est revenu de son voyage de l'ouest, et qu'il continuera comme par le passé, son commerce de remèdes sauvages, pour toute espèce de maladie, à son ancienne place d'affaire, No. 419 $\frac{1}{2}$ Rue Craig, (en face du Champ de

Mars).

Une visite est humblement sollicitée.

—0000—

N. B.—Alfred Rasco, fils est maintenant établi à Ottawa No. 58 Rue George. 23 Dec.—jno.

Hiver. — L'hiver est arrivé avec ses frimas et la question à l'ordre du jour de s'enmitoufler de manière à ne pas contracter des engelures et des rhumatismes.

Pour le bon marché il faut acheter ses fourrures, chez Dero-me et Lefrançois No. 614 rue Ste. Catherine. Capots de mouton de Perse, circulaires, gantelets, etc. aux prix du gros.

MUSIQUE NOUVELLE

MUSIQUE VOCALE

- L'oiseau Mouche chlte..... 25
- E. LAVIGNE.
- Puisque j'ai mis ma lèvre..... 30
- E. LAVIGNE.
- Dans le bois 30
- E. LAVIGNE.
- Aubade familière 25
- LACOMBE.
- Endors-toi ?... 40
- SEDERE.
- Le Régiment de Sambre et Meuse
- Planquette 30
- Romance du baiser (Mascotte) 25
- AUBRAS.

MUSIQUE INSTRUMENTALE

PIANO SOLO

- PAOLO GIORZA, Polka 40
- (Immense succès moyenne difficulté)
- CHEVAU — LEGERS — QUADRILLE..... 50
- (joué avec beaucoup de succès par la musique de la cité)

Expédié Franco sur réception du prix marqué en timbres-postes de 1 centin du Canada ou des États-Unis.

LAVIGNE & LAJOIE

265

Rue Notre-Dame, Montreal

Pianos et instruments de musique de toutes sortes.

Seuls agents pour les Célèbres **PIANOS SOHMER** qui ont remporté les 2 premiers premiers prix à l'Exposition de 1882.

Montréal 12 Nov.— n. o.

IMPRIMERIE

DE

W. F. DANIEL

Ayant un matériel d'imprimerie très étendu, est en mesure d'entreprendre l'impression de toutes espèces d'ouvrages, dans les deux langues, tels que Blancs de Notaires, Avocats, Greffiers, etc.

- En-Tête de lettres,
- En-Tête de comptes,
- Lettres Funéraires.
- Cartes d'affaires,
- Cartes de visites,
- Billets de Concert

- Circulaires,
- Programmes,
- Catalogues,
- Factums,
- Pamphlets,
- Affiches,
- Chèques, etc

LE TOUT

Exécuté avec soin, élégance et promptitude

On se charge également des Ouvrages de Luxe de tous genres, imprimés en Or, bronze, Argent et diverses autres couleurs.

A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Une attention toute particulière sera donnée aux commandes de la campagne, et l'expédition se fera avec régularité à n'importe adresse.

S'adresser à l'imprimerie de

W. F. DANIEL

25 RUE STE-THERESE 25

Coin de la rue St. Gabriel

MONTREAL.

On demande.

Un solliciteur d'annonces, une forte commission sera accordée. S'adresser à W. F. DANIEL, coin des rues St. Gabriel et Ste. Thérèse.